



Conseil sur un litiges avec un huissier

Par **privaaron**, le **14/09/2013** à **01:23**

Bonjour à tous

je souhaite avoir votre conseil sur ma situation.

En effet j'avais contracter un prêt pour acheter une voiture me permettant d'aller travail c'était en juillet 2010. En 2012 j'ai eu des difficulté à rembourser car je venais de perdre mon travail, malgré tout ça bien que j'étais assurer pour ça , ma conseillère ma dit que c'était pas le cas, bon j'ai du abandonner. Peu de temps après le dossier est confier à un huissier et je me suis arranger de verser à l'huissier 200 euros par moi et celui ci là accepter mais sans qu'on ai signer un papier. Depuis un mois et demi l'huissier m'arcèle pour que je paye la totalité c'est à dire 8000 euros sinon il viendra reprendre la voiture malgré ma bonne foie de payer. Sachant que je n'ai pas d'autres moyen d'aller travailler au risque de perdre mon boulot. Pouvez vous m'aider s'il vous plait, que doit je faire?

Merci d'avance